

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 4 SEPTEMBRE 1919

G.-E. DION, Administrateur

Rogersville

C'était grande fête à Rogersville le dimanche 17 août. Certes la piété des habitants n'avait pas laissé passer comme un jour ordinaire le jour même de l'Assomption; et Vendredi, la Vierge, reine de l'Acadie, avait reçu les hommages de bien des cœurs. Cependant la grande solennité avait été remise au dimanche.

Les jours précédents les étrangers étaient arrivés nombreux, de partout un peu; il en était venu du sud, du nord jusque de la Matapédia; il en était venu de l'île St-Jean, voire des Etats-Unis. Le jour même de nombreux automobiles, par tous les chemins, apportaient le contingent des paroisses voisines.

L'âme d'abord. Le vendredi et le samedi les confessionnaires avaient été assiégés; le dimanche matin Notre-Dame voyait à ses pieds et sans doute bénissait avec amour les Assomptionnistes en corps et un grand nombre d'autres, se pressant à la Sainte Table. A la grande messe la vaste église faillit se trouver trop petite. Ce jour-là même une mission commença à Acadieville; après l'instruction d'ouverture, le Rev. P. George, missionnaire infatigable, s'était transporté à Rogersville et c'est lui qui fit le sermon; l'Assomption, c'est le complément du triomphe de Jésus sur le diable et sur la mort, c'est le triomphe de la Vierge; l'Assomption, c'est encore, chaque année, le triomphe de l'Acadie qui elle aussi, après une passion lamentable, se sent revivre et veut ne plus mourir.

L'après-midi la foule se réunissait autour de l'estrade dressée en face du portail de l'église. N'est-il pas de tradition d'associer à la fête religieuse la fête patriotique? Le patriotisme, sous peine de n'être que du chauvinisme, doit être éclairé, doit être guidé; et c'est pourquoi l'on vient écouter ceux qui, par leur situation ou leurs études plus complètes, ont mission d'éclairer et de guider. Le P. Georges n'a pas tout dit ce matin à l'église. Dans une allocution—trop courte—il fait appel aux jeunes gens. Préparez-vous à la lutte, leur dit-il; la guerre extérieure est finie; mais une autre guerre, la guerre contre notre foi, contre notre langue, contre nos écoles, est toujours menaçante; pour cette guerre là plus implacable que l'autre, debout les jeunes! fourbissez vos armes, tenez-vous prêts, que l'amour pour votre foi et votre pays vous entre dans le sang.

C'est un jeune qui se lève après le P. Georges, M. Livin Chiasson, curé de Boistown. C'est la première fois qu'il est appelé à parler en une circonstance pareille; mais il faut qu'il le dise pour qu'on le croie, tant il s'en tire à merveille; et on le suit avec intérêt exposant le progrès déjà réalisé en Acadie, progrès matériel, progrès intellectuel, progrès moral. Ce progrès, il est à continuer, à accélérer encore par le travail et l'amour de la terre, par l'aide efficace à nos convents, à nos collèges—un de nos collèges est à reconstruire—par la fidélité à la pratique de notre foi.

M. le curé Sormany nous présente un troisième orateur que nous avons hâte d'entendre; c'est M. Guy Vannier, vice-président de l'A. C. J. C. Les choses d'Acadie excitent au plus haut point l'intérêt de M. Guy Vannier et de tous nos frères du Québec. Ne faut-il pas que tous les groupes français de l'Amérique du Nord soient unis et que pour cela ils se connaissent?

Songez donc: nous sommes quatre millions, dilués par un territoire immense en tête-à-tête avec cent millions d'une autre nationalité. La nécessité de s'unir a été comprise, et c'est elle qui a inspiré la création de cette association catholique de la jeunesse canadienne-française. Cette association a donné, par ses 112 cercles d'étude, d'immenses résultats tant dans le domaine économique que dans le domaine de l'action. Ce qui s'est fait parmi les Canadiens Français ne se peut-il faire parmi les Acadiens? Ne laissons pas annihiler nos forces par l'individualisme, la jalousie, l'esprit de parti; gardons-nous de cette autre maladie non moins funeste qui s'appelle la paresse intellectuelle; groupons-nous; instruisons-nous de tout ce qui intéresse notre avancement national; étudions notre histoire. M. Vannier n'est pas de ceux qui disent et ne font pas: comme il connaît bien son histoire! et quel accent de conviction quand il retrace, en un superbe tableau, quelques gloires de l'histoire de l'Acadie!

Autour de l'estrade de nombreux enfants ramageaient à qui mieux mieux les uns plutôt tristes, les autres préférant la note gaie. On dit de certain missionnaire qu'il est sévère pour ces petits. Serait-ce qu'il craint la concurrence? M. N. Savoie, curé de la Baie Ste-Anne, salue en eux la réserve de l'Acadie: honneur aux familles nombreuses.

Mais les heures s'écoulaient rapidement, surtout quand des amusements divers vous sollicitent de tous côtés. L'on avait annoncé pour le soir une procession au Monument de l'Assomption. Cette procession fut le digne couronnement d'une fête religieuse à laquelle rien n'a manqué, ni la piété, ni la perfection du chant et de la musique. Douz à quinze cents personnes récitant le chapelet, ou acclamant de toute leur voix la Vierge: "Ave, ave, ave Maria" élevant bien haut leur cri dont la flamme symbolisait si bien la foi et l'ardent amour de leur cœurs. Ce fut pieux, vraiment beau, et ceux qui y prirent part en garderont longtemps le souvenir.

Le lendemain, pique-nique. J'ai su que le résultat a dépassé toutes les espérances. M. le curé paraissait fort satisfait, plus contents encore et tout fiers étaient les teneurs de comptoirs; contents aussi les préposés des tables. Les gens de Rogersville font bien les choses; ils ont donné près de cinq mille repas, et les douze corbeilles dont parle l'Evangile n'eussent pu recueillir tous les restes. Il fallut faire un encan. Rogersville est une paroisse privilégiée; elle possède un

"Tueurs d'Enfants"

SUR UNE PLAQUETTE DE DRL. F. DUBÉ, DE NOTRE DAME DU LAC.

Les tueurs d'enfants ce sont les sirops calmants. L'expression est brutale, elle le paraît surtout à une époque où l'on a horreur de la violence, où sous le couvert de la tolérance et de l'indulgence se commettent toutes les lâchetés. Mais le docteur Dubé a le courage et la franchise des apôtres. Il sait les victimes de ces soporifiques redoutables; il sait les trouées sombres qu'ils ont creusées dans les rangs de notre belle natalité, il sait les petites têtes serrées les uns contre les autres et qui seraient moins nombreux, dans tous les cimetières de la province, sans la drogue maudite. Il s'arme donc du fouet de l'indignation et il fustige sans pitié les profiteurs. Il livre leurs noms, les noms de leurs drogues, les noms aussi des poisons qui les composent. Il n'est d'ailleurs pas plus tendre pour les mères qui s'en servent. Le marchand de poisons, c'est le fabricant de sirops calmants, le poison c'est le sirop mais l'empoisonneuse, sans laquelle le fabricant ne profiterait pas et le sirop ne tuerait pas, c'est la mère. Cette campagne, il l'a entreprise il y a longtemps; il l'a poursuivie avec vigueur. Elle a conduit déjà près de son but: une loi fédérale contre les sirops calmants, les classant comme il convient parmi les poisons, mais il ne l'arrêtera que lorsque ce but aura été victorieusement atteint.

Ab! si toutes les mères pouvaient lire ces pages! Celles qui se plaignent ouvertement de leur sort en prétendant plaudire celui de leurs enfants, qui maugrént leur chagrin et leur crime réel sous un prétexte d'amour maternel verraient le rouge de la honte monter à leur front: "Les jeunes mères invoquent, pour plaider leur cause, les pleurs de l'enfant, le manque de savoir mieux les nuits sans sommeil, la fatigue. Il faut penser à toutes ces choses avant de contracter le mariage. Il faut penser aux fatigues, aux chagrins, aux dévouements et sur tout il faut penser à s'instruire sur les soins et la manière d'élever les enfants, et non pas se dire que si l'enfant pleure on le traitera comme celui de la voisine avec une dose de sirop calmant et qu'on sera tranquille pour le reste de la nuit."

Cette manière d'interpréter le rôle de mère est indigne d'une femme. Si la Providence, dans sa sagesse et sa bonté infinie, vous a armée au point de vous donner des enfants, c'est dans un but plus digne.

En Angleterre, les mêmes sirops qui sont vendus ici devraient porter le nom des poisons, aussi a-t-on soin de les modifier; aux Etats-Unis, on les altère quelque peu. La loi est moins sévère qu'en Angleterre mais elle ne permet pas de leur prêter des propriétés qu'ils n'ont pas et elle contraint le fabricant à mettre sur l'étiquette la composition du sirop.

Le docteur rappelle ensuite les effets du sirop calmant. On le donne pour faire dormir l'enfant. Si celui-ci pleure, c'est pour une cause: il est malade, il a faim ou il a froid. Si l'enfant pleure la plupart du temps, c'est qu'il est suralimenté. Il est donc facile de pratiquer la diète hydrique; s'il a froid, il est facile d'y remédier en le vêtant plus chaudement, en faisant disparaître les causes de l'humidité; s'il a faim, il lui suffira d'un peu de lait. Faire disparaître la cause du malaise est d'ordinaire la chose la plus facile du monde, à moins qu'il ne s'agisse d'une maladie grave, en quel cas il faut appeler le médecin.

Mais on a trouvé dans une foule de milieux un moyen plus simple; on drogoue l'enfant. C'est tout com-

me si le chirurgien appelé à faire une opération sérieuse s'y refusait et se contentait de chloroformer le malade. Celui-ci cesserait de souffrir, mais les progrès de son mal seraient rapides et il succomberait bientôt. On n'agit pas autrement avec l'enfant. On l'empêche de crier en l'empoisonnant, et plus on l'empêche de crier et plus il lui faut de la drogue maudite, car il contracte l'habitude, il devient un précoce morphinomane. La loi qui interdit de vendre de la morphine sous les peines les plus graves à l'adulte qui est pourtant capable de se protéger lui-même permet de donner au petit enfant impuissant ce même poison sans la moindre restriction.

Après avoir montré ce qu'est la drogue, le docteur en synthétise les effets: elle tue; elle tue lentement, mais elle tue sûrement. Le nourrisson qui l'absorbe aujourd'hui ne mourra pas fatalement, mais s'il atteint l'âge d'homme, il sera un infirme à charge à ses parents. Il s'agit de choisir d'une part entre des peines sérieuses, des soins absorbants, des veillées peut-être, une étude approfondie de la puériculture, ou d'autre part entre un cadavre ou un infirme; des foules de mères choisissent le cadavre ou l'infirme.

Le docteur Dubé cite des exemples et des autorités pour prouver les ravages des sirops calmants, puis il établit une comparaison frappante entre la loi qui protège les plantes et l'absence de loi pour protéger l'enfant.

Reproduisons la: LOI REGLEMENTANT LA VENTE d'un sac d'engrais et d'une bouteille de sirop calmant. Celui-ci est pour la plante. Celui-ci est pour l'enfant.

La loi exige que l'analyse complète de la composition du fertilisant paraisse sur l'enveloppe du contenu. L'analyse complète de la composition et les effets de ses substances sur les plantes, il peut être employé avec intelligence.

La loi n'exige pas que l'analyse du médicament soit imprimée sur l'enveloppe du contenu. L'autre étant secret s'adresse à l'ignorance du public.

La fraude est difficile. La fraude est facile.

Pour celui-ci le gouvernement connaissant sa composition, peut fournir à l'acquéreur de précieux renseignements regardant ses effets sur les plantes. Pour celui-ci le gouvernement ignorant sa composition et les effets de ses médicaments sur l'être humain, ne peut être donné avec intelligence.

En appendice enfin, il publie une liste des sirops calmants les plus connus avec les noms de leurs fabricants, les poursuites dont ils ont été l'objet à l'étranger, la composition de leurs sirops.

Cette plaquette, qui est dédiée aux mères canadiennes, a été éditée par le Bulletin médical de Québec. Elle se vend, chez l'auteur, Villa du Verger, Notre-Dame-du-Lac, Co. de Témiscouata, au prix coûtant: \$3.00 le cent, \$35.00 le mille. On ferait une œuvre excellente, on rendrait un service véritable à la race en aidant à sa diffusion.

Nous voudrions voir ajouter, dans une réédition, un chapitre à cette plaquette. Tant de mères ont de la peine avec leurs enfants qui sont d'âge très rapproché, dirait un autre expert de cette profession médicale, où le dévouement est si fréquent, (le docteur Aurèle Nadeau), parce que tant de mères n'allaitent pas leurs enfants. L'allaitement maternel suppléerait de lui-même quantité de maux dont on demande vainement la cure aux sirops calmants.

En attendant, félicitons sincèrement pour son courage et en esprit patriotique l'auteur de *Tueurs d'enfants*. On peut compter qu'il ne s'arrêtera pas là, car il a donné des preuves de son opiniâtreté dans le bien.

Louis DUPRÉ. "Du Devoir".

La MUTUAL LIFE OF CANADA n'a pas de supérieure en paiement de dividendes aux assurés.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social: MONTREAL
Capital Paye et Surplus \$3,000,000.00
Actif total, au delà de \$31,690,000.00
95 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston:
F. H. Bourgoïn, gérant local.

Royal Stores

Prenez avantage de NOTRE VENTE 5 jours seulement.

Grande réduction sur toutes nos hardes faites, chaussures, et mercerie.

Ne manquez pas cette occasion de sauver de l'argent. Regardez nos vitrines pour des "bargains" qui dureront seulement que 5 jours au

Royal Stores

(The people store) M. Wagner, Manager.

BANANES

Nous les recevons maintenant au char, par conséquent envoyez votre commande pour envoi de chaque semaine.

Oranges, Valencias 150, 176, 200, 216 et 250 par caisse
Citrons et 'Grape Fruit' Ananas, Tomates, Choux, Onions de Bermudes en caisse de 50 lb.
Noix de toutes sortes.

Prix donnés sur demande
KELLY & COLGAN
15 North Wharf, ST-JOHN, N. B.